



Yves Lachapelle  
Directeur général

Le CSSS des Sommets franchira, cette semaine, une nouvelle étape dans le but de faire partie de la grande famille internationale des «Amis des bébés». Une visite préparatoire se tiendra le 13 mars prochain et celle-ci mettra en quelque sorte la table en vue de la visite officielle prévue d'ici l'été. Cette prestigieuse accréditation, donnée par l'Organisation mondiale de la santé et par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), reconnaît qu'un établissement encourage l'allaitement maternel et qu'un soutien exemplaire est offert aux nouvelles mamans et à leurs poupons. C'est le standard de qualité reconnu à travers le monde. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a aussi émis des lignes directrices afin d'augmenter le taux et la durée de l'allaitement dans tous les établissements du Québec.

### Certification internationale «Amis des bébés» : Le compte à rebours est commencé !



Les membres du conseil d'administration et de la direction appuient sans réserve cette démarche entreprise par l'équipe du programme famille-enfance-jeunesse. Les progrès réalisés jusqu'ici sont remarquables ce qui témoigne de la qualité du travail accompli par le personnel, les médecins et les organismes avec lesquels nous collaborons tel que Nourri-Source. L'allaitement exclusif est passé de 72 % en 1996 à plus 92 % en 2008 à la sortie de l'hôpital. Nous sommes fiers d'avoir atteint ce résultat et la prochaine étape consiste à accroître la durée de l'allaitement. D'ailleurs, l'automne dernier, notre établissement a adopté une politique d'allaitement maternel permettant de :

- Encourager l'allaitement en instaurant des pratiques et des conditions favorables ;

- Soutenir les mères en leur permettant d'acquiescer les habiletés et de bénéficier des ressources nécessaires au succès de leur allaitement ;

- Promouvoir l'allaitement en faisant connaître ses bienfaits à notre clientèle en permettant aux mères de faire un choix éclairé.

En 2005, la cohabitation 24 heures sur 24 a été instaurée au CSSS des Sommets de même que le peau à peau et la tétée précoce qui favorisent le lien d'attachement et le renforcement des compétences parentales. L'unité des naissances fera aussi l'objet d'importants réaménagements dans le but d'adapter celui-ci aux besoins de la famille. La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut a fait de ce secteur une priorité dans le cadre de sa campagne majeure de financement intergénérationnelle qui bat son plein présentement. Je crois donc, en terminant, que tous les ingrédients sont réunis et que le CSSS des Sommets est maintenant plus prêt que jamais à relever ce beau défi d'obtenir la certification «Amis des bébés».



### Politique d'allaitement maternel

- 1) Adopter une politique d'allaitement maternel formulée par écrit et systématiquement portée à la connaissance de tout le personnel soignant ;
- 2) Donner à tout le personnel soignant les compétences nécessaires pour mettre en œuvre cette politique ;
- 3) Informer toutes les femmes enceintes et leur famille des avantages de l'allaitement maternel et de sa pratique ;
- 4) Aider les mères à commencer à allaiter leur enfant dans la demi-heure suivant la naissance ;

- 5) Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement au sein et comment entretenir la lactation même si elles se trouvent séparées de leur nourrisson ;
- 6) Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment, ni aucune boisson autre que du lait maternel, sauf indication médicale ;
- 7) Laisser l'enfant avec sa mère 24 heures par jour ;
- 8) Encourager l'allaitement au sein à la demande de l'enfant ;
- 9) Ne donner aux enfants nourris au sein aucune tétine artificielle ou sucette ;
- 10) Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement et leur adresser les mères dès leur sortie de l'hôpital ou de la clinique.



Allaiter,  
pourquoi pas ?

### Évolution du taux d'allaitement au CSSS des Sommets (sortie de l'hôpital)

1996 : 72 %  
2008 : 92 %

Saviez-vous ?

L'initiative «Amis des bébés» (IAB) est la principale stratégie retenue pour favoriser l'allaitement maternel au Québec. Le MSSS se donne comme mandat d'augmenter à 85 % l'allaitement exclusif à la sortie de l'hôpital et de maintenir ce taux respectivement à 70 %, 60 % et 50 % aux 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> mois de vie de l'enfant et à 20 % à un an.

## Qui tire profit de

### la certification

### «Amis des bébés» ?



#### Les mères et les bébés

- Informations, conseils et soins cohérents ;
- Aide en allaitement qualifiée et cohérente ;
- Mise au sein précoce, encouragement des comportements instinctifs du bébé ;
- Reconnaissance de la valeur du lait maternel et de l'allaitement ;
- Augmentation de la confiance des femmes en leur capacité d'allaiter ;
- Augmentation du lien d'attachement.



#### Le personnel

- Augmentation des connaissances, des habiletés et des compétences ;
- Nouveau respect pour les familles, travail en soutien aux familles (plutôt qu'en gestion de la maladie) ;
- Centré sur les besoins de la clientèle.



#### Les départements de maternité

- Reconnaissance élevée, reconnue et respectée ;
- Économies d'argent considérables.



#### La famille

- La santé et le développement de l'enfant ;
- La santé de la mère ;
- Des économies à court et long terme.



#### La communauté

- La santé des communautés ;
- Des économies à grande échelle ;
- Les considérations environnementales (production, déchets, etc.)



Nathalie Drouin  
Infirmière

Saviez-vous que des études démontrent l'importance du peau à peau et de la tétée précoce après la naissance ? En effet, permettre ce premier contact entre la mère et le bébé, immédiatement après la naissance, contribue au succès de l'allaitement et favorise le lien d'attachement.

L'allaitement maternel est la continuité naturelle et physiologique de la grossesse et de l'accouchement. Le sens du toucher est le premier à se développer chez l'être humain et de plus en plus le fait de laisser la mère et son bébé en peau à peau afin de privilégier la tétée précoce refait surface.

Des études démontrent bien que de laisser le bébé peau à peau avec sa mère après la naissance permet chez le bébé de maintenir sa température corporelle, sa respiration, ses battements cardiaques, meilleure oxygénation, moins de risque d'hypoglycémie, en plus de favoriser le lien d'attachement et le bon démarrage en allaitement.

Le meilleur moment pour favoriser la tétée précoce se situe dans le premier deux heures suivant la naissance, car le bébé sera dans un état d'éveil.

Le nouveau-né en bonne santé est placé peau à peau avec sa mère immédiatement après la naissance, et lorsque l'on s'abstient de toute interven-

## L'importance du peau à peau

tion susceptible de perturber ce moment privilégié on pourra observer chez le bébé un enchaînement de comportements qui l'amèneront à trouver le sein (environ 1 heure après la naissance). Le bébé sait aussi dès la naissance qu'il a faim : il a des mouvements de succion, porte sa main à sa bouche et tourne la tête à la recherche du sein.

Lennard Richard (1990, The Lancet), a démontré dans ses études qu'un bébé chez qui la mère n'a reçu aucun narcotique en travail, grimpera vers le sein et s'accrochera pour la première tétée. Les bienfaits du colostrum sont connus, ce sera le premier vaccin que votre bébé recevra et ce contact avec la mère lui permettra d'être colonisé avec les mêmes bactéries qu'elle, ce qui aura un rôle de prévention d'allergie.

En Afrique du Sud, D' Nils Bergman a mis en pratique «Kangaroo Mother Care», les mères sont les meilleures couveuses extra-utérines pour les grands prématurés. Des bébés nés prématurément sont métaboliquement plus stables et respirent mieux s'ils sont peau à peau avec leur mère.

Si pour diverses raisons, ce moment privilégié ne peut être fait avec la mère immédiatement après la naissance, alors il est important de recréer ce moment précieux avec la mère. Cela permet de favoriser le lien d'attachement et de bien démarrer l'allaitement.



## Autres nouvelles du CSSS des Sommets, en bref...

■ **Rapport Castonguay** Le groupe de travail présidé par M. Claude Castonguay est convaincu que le gouvernement devrait s'inspirer de l'expérience réalisée au CSSS des Sommets. Notre établissement est soutenu depuis deux ans par la Fondation deGaspé Beaubien dans la mise en place d'une organisation du travail dynamique.

■ **Révision du plan d'organisation** Le laboratoire de biologie médicale et l'imagerie médicale seront affranchis d'un encadrement distinct en raison principalement de la difficulté à recruter un candidat pour gérer, à lui seul, ces deux importants secteurs de notre organisation. Par ailleurs, dans le but d'assurer la continuité de certains dossiers stratégiques d'établissement auparavant pilotés par M<sup>me</sup> Michèle St-Pierre, M<sup>me</sup> Annie Bélanger, actuellement commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, se verra confier une assignation à titre de conseillère-cadre. Les dossiers de la réorganisation des soins palliatifs de même que de l'implantation du réseau intégré de services aux personnes âgées (RISPA), financé en partie par l'Agence, feront notamment partie de ses attributions.

■ **Visite d'appréciation en ressource intermédiaire** Le 18 février dernier, le directeur général était informé de la visite d'une équipe mandatée par le ministre Philippe Couillard pour procéder à l'appréciation de la qualité de vie des usagers vivant au Manoir Fortin, ressource intermédiaire rattachée à

notre établissement. La visite, qui a eu lieu le 20 février, s'est somme toute bien déroulée et l'équipe ministérielle transmettra un rapport écrit dans un délai d'un mois et l'établissement sera invité à faire part de ses commentaires avant que ledit rapport soit rendu public.

■ **Arrivée de nouveaux médecins** Des privilèges sont accordés au D<sup>r</sup> Karim Serri, cardiologue, depuis le 28 février 2008. Également, D<sup>r</sup> André Martineau, omnipraticien, se voit accorder des privilèges au département de l'urgence à compter du 8 mars 2008. Bienvenue au CSSS des Sommets !

■ **Revivre** L'Association québécoise de soutien pour les personnes souffrant de troubles anxieux, dépressifs ou bipolaires annonce le lancement d'un groupe d'entraide à Mont-Tremblant débutant le 7 avril 2008. Inscription : 1 866 REVIVRE (1 866 738-4873).

#### Événements à surveiller...

- *Hommage aux pionniers 10 avril 2008*
- *Soirée gala 0-5-30 + 18 avril 2008*
- *Hommage aux bénévoles 2 mai 2008*
- *Journée de réflexion sur l'hébergement des aînés 15 mai 2008*
- *Hommage aux retraités (cuvée 2007) 22 mai 2008*
- *Tournoi de golf annuel 7 juin 2008*



■ **Cardio Salsa Venez vous amuser...** bouger sur des rythmes chauds...

Latinos ! Tous les lundis soir dès 17 h, à compter du 10 mars, au Pavillon Philippe-Lapointe (salle des Ricaneurs). 125

\$ la session de 10 semaines ou 15 \$ le cours. Possibilité de démarrer un groupe à Mont-Tremblant si le nombre d'inscriptions le justifie. Information : M<sup>me</sup> Line Morache au 819 686-4188.

■ **Mars : mois de la nutrition** Conférences sur la lecture des étiquettes intitulées «Mes choix, j'y vois». Tirage de livre de recettes comme prix de participation. Apportez votre lunch.

Mercredi 26 mars 2008 - 12 h à 13 h  
Centre d'hébergement de Mont-Tremblant (salle l'Amitié)

Conférencière : M<sup>me</sup> Julie Allard, nutritionniste

Jeu 27 Mars 2008 - 12 h à 13 h

Pavillon Philippe Lapointe (salle communautaire)

Conférencière : M<sup>me</sup> Josée Harris, nutritionniste

■ **Livre de recettes santé** Vous pouvez toujours faire parvenir vos recettes santé à M<sup>me</sup> Josée Larocque par courriel à [josee.larocque.sommets@ssss.gouv.qc.ca](mailto:josee.larocque.sommets@ssss.gouv.qc.ca) ou par courrier interne au centre de services externes du Pavillon Philippe-Lapointe. Certaines recettes proposées par le personnel seront d'ailleurs offertes par la cafétéria en mars.

■ **Massage sur chaise : prenez un rendez-vous !** Faites-vous dorloter en contactant M<sup>me</sup> Louise Gargantini au 819 425-7070 ou 819-421-2073.

■ **Ambassadeurs du comité 0-5-30 + recherchés !** Vous désirez vous impliquer dans le comité 0-5-30 + ? Faites-nous signe ! Information : 819 324-4000, poste 4251.